



Lutte incendie en UNITE MOBILE

Maniement des extincteurs

Formation initiale / recyclage

Groupe limité à 12 participants

<u>Durée</u>	1h45 par participant
<u>Objectif général</u>	Lutter efficacement contre tout début d'incendie
<u>Objectif</u>	prévenir et lutter efficacement contre tout début d'incendie. Connaître les consignes de sécurité Savoir utiliser efficacement les moyens de lutte contre le feu
<u>Public</u>	tout public
<u>Pré-requis</u>	aucun
<u>Sanction</u>	attestation

PROGRAMME

APPORTS THÉORIQUES

Le triangle du feu
Les 4 classes de feu
Les différents types d'extincteurs
Le R.I.A
La protection
Le message d'alerte
Le Système de Sécurité Incendie (SSI)
Savoir lire un plan d'évacuation
Les consignes générales et particulières de l'entreprise

VISITE DE L'ENTREPRISE

Repérer l'emplacement des moyens de lutte contre le feu
Le SSI

EXERCICES PRATIQUES

Feux (poubelle, armoire électrique, cuisine, ordinateur)
Scénario d'évacuation d'une victime dans l'Unité Mobile avec début d'incendie

Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	sapeur pompier
<u>Moyens pédagogiques</u>	Séance en unité mobile Salle de formation climatisée 12 places assises Equipement vidéo informatique Aire de feu sécurisée
<u>Support pédagogique</u>	Mémo format illustré
<u>Conditions particulières</u>	Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	Evaluation par des mises en situation tout au long de la formation
<u>Sanction</u>	Attestation

Obligation liée à la formation à la sécurité incendie

L'obligation de former ses salariés à la sécurité incendie relève des articles suivants :

R4227-28 du Code du travail : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »

R4227-39 du Code du travail :

- « le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en oeuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés. »
- « la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires. »

APSAD

Règle

R6

- Chapitre 1 - Formation des salariés
un employeur doit assurer la formation
répartie en plusieurs modules
soit possible de réaliser la formation
même si le salarié est occupé par
personne autre que le responsable
••Chapitre 2 - Formation des intervenants
intervention théorique et pratique
lutte contre l'incendie

Méthodes, moyens pédagogiques

- ✓ Formateur Pompier professionnel.
- ✓ Moyens pédagogiques et d'encadrement
Séance en unité mobile :
Salle de formation climatisée
12 places assises
Équipement vidéo informatique
Aire de feu sécurisée
Mémo pédagogique
- ✓ Pédagogie
Exposés théoriques, nourris par l'apport des exercices de simulation d'incendie (feu de friteuse...)
- ✓ Modalités d'évaluation des acquis
Contrôle continu des connaissances grâce aux mises en situation..
- ✓ Document délivré
Attestation

